

Nous vous proposons de nous rendre **au Mémorial de La SHOAH à PARIS**

LE MERCREDI 7 FEVRIER 2024 à 15 h en transport en commun

Pour y découvrir **LA MUSIQUE DANS LES CAMPS NAZIS**



**Visite
guidée**



La musique a résonné quotidiennement dans les camps de concentration et les centres de mise à mort du régime nazi. **Pourquoi une telle présence musicale dans des espaces où les libertés les plus fondamentales étaient bafouées ?**

L'usage principal de la musique, encore méconnu, est initié par les autorités des camps dès 1933 : il s'agit **d'une musique « contrainte », jouée sur ordre par des orchestres de détenus**. Elle constitue un outil à part entière des processus de mise au pas et d'annihilation. Son second usage est celui fait par les détenus de manière spontanée : tolérée par les responsables de blocs ou parfois totalement clandestine, cette musique participe des **stratégies de survie psychologique et de résistance spirituelle au système concentrationnaire**.

L'exposition présente pour la première fois au public de nombreux témoignages, instruments, partitions et dessins réalisés par des femmes et des hommes détenus ; ainsi que des photographies prises par des SS.

Elle fait entendre les musiques qui ont résonné dans le système concentrationnaire **de Dachau à Buchenwald** et, plus étonnant, dans les **centres de mise à mort de Treblinka, Majdanek, Chelmno** ou **dans le complexe d'Auschwitz**.

Participation à la sortie :

Adhérents : 5 €

Invités : 13 €

Rendez-vous directement devant le Musée du Mémorial de la Shoah à 14h 30

17 rue Geoffroy l'Asnier – 75004 Paris

(Métro : Ligne 1 : Saint-Paul ou Hôtel-de-Ville ou Ligne 7 Pont-Marie)

Bon de commande à adresser à SECTION LOISIRS de ROSNY – 8 rue Bétrémieux – 93110 ROSNY sous bois

✂ -----
M..... Adresse.....

M..... Retient pour la visite du **Mémorial de La SHOAH**
Le **mercredi 7 février 2024**place(s) à €

Somme jointe :€ (espèces, chèque bancaire ou postal à l'ordre de « section loisirs de Rosny »)

Date

Signature